



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Aides et prêts

Question écrite n° 501

#### Texte de la question

M Andre Lejeune appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les retards fréquents intervenant dans le versement des diverses aides à l'agriculture et allant à l'encontre du but recherché, c'est-à-dire, soulager les trésoreries en situation difficile. En conséquence, il lui demande que les crédits correspondants soient délégués au plus tard dans le mois suivant leur notification.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La plupart des aides directes aux agriculteurs leur sont versées dans les délais nécessaires au traitement administratif des dossiers. Dans certains cas tels que la sécheresse, est mise en place une procédure d'avance ce qui permet de soulager la trésorerie d'éleveurs en situation difficile.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lejeune Andr•](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 501

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juillet 1988, page 2154